

2

S'Besler Blätt'la

Le bulletin d'informations de la commune de Bisel



- *La nuit de la chouette
- *Escalade à l'école
- *Les travaux à la MPT
- *Mme Marie-Odile Zimmerlin, 80 ans
- *Le Twingo'raid
- *Mme Marie-Thérèse Berbett, 85 ans
- *Installation de pièges à frelons

*Toutes les infos sur le site de la commune:

<https://www.bisel68.fr/>

Journée citoyenne

Une journée privilégiée d'échange et de partage pour embellir notre village. L'équipe municipale a à cœur de partager cette matinée avec vous. Nous serions ravis de votre présence et vous remercions de participer à ce temps fort de notre village.

JOURNÉE
CITOYENNE

Samedi 17 mai
de 8h à 12h30

Les ateliers proposés:

- Fleussiment
- Entretien des allées du cimetière
- Renouveau de l'armoire à livres
- Désherbage des alentours de la MPT
- Mise en place du bar de la MPT
- Ateliers bricolages
- Reportage photos ou film de la matinée



Journée Citoyenne

Le conseil décide :

• Désignation d'un secrétaire de séance: **Edouard Riff**

• Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 10 février 2025 **Unanimité**

1.Approbation du compte financier unique 2024 **Unanimité**

	Résultat de clôture 2023	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
Investissement	104 411,47 €	-95 366,79 €	9 044,68 €
Fonctionnement	453 448,85 €	118 049,98 €	571 498,83 €
Total	557 860,32 €	22 683,19 €	580 543,51 €

2.Affectation du résultat 2024 **Unanimité**

Les résultats de l'exercice font apparaître:

- un excédent de fonctionnement de118 049,98 €

- un excédent reporté de453 448,85 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de571 498,83 € A

- un excédent d'investissement reporté de.....9 044,68 €

- un déficit de restes à réaliser de..... 22 770,00 €

Soit un besoin de financement de..... 13 725,32 € B

Le conseil décide d'affecter le résultat d'exécution de l'exercice 2024 comme suit:

-557 773,51 € (A-B) de l'excédent de fonctionnement 2024 en recettes de fonctionnement, au compte 002 *Excédent de fonctionnement reporté* du Budget primitif 2025.

-9 044,68 € de l'excédent d'investissement 2024 en recettes d'investissement, au compte 001 *Excédent d'investissement reporté* du Budget Primitif 2025.

-13 725,32 € de l'excédent de fonctionnement 2024 en recettes d'investissement au compte 1068 *Excédent de fonctionnement capitalisé* du Budget Primitif 2025.

3. Fixation des taux des taxes directes locales pour l'exercice 2025 **Unanimité**

Le conseil décide de maintenir en 2025 les mêmes taux d'imposition qu'en 2024

- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties: 28,25%
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties: 69,33%
- Taxes d'Habitation sur les Résidences Secondaires: 22,62%

4. Subvention aux associations pour l'année 2025 **Unanimité**

Le conseil vote les subventions aux associations pour l'année 2025 (voir tableau)

5. Affectation des dépenses aux compte 623 "*Publicités, publications, relations publiques*"

Le conseil doit adopter la prise en charge des dépenses suivantes (voir ci-dessous) **Unanimité**

La mairie sera fermée le mardi 15 avril.

Le maire assurera sa permanence le 15 à partir de 17h30

- D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées alimentaires et boissons diverses ayant trait aux fêtes et cérémonies: repas des aînés et colis de Noël pour ceux qui ne peuvent s'y rendre, cérémonie des vœux, journée citoyenne, inaugurations, commémorations, cadeaux remis à l'occasion des grands anniversaires, repas annuel du conseil municipal, vins d'honneur, verre de l'amitié à l'issue des réunions,...
- Frais d'annonces, de publicité et parutions diverses,, achat ou location de décorations et de matériel (décorations, mobilier, vaisselle...) à l'occasion de manifestations organisées par la commune,...
- Achat de cartes de vœux, bouquets ou arrangements floraux, cadeaux ou bons d'achat, gravures médailles, plaques commémoratives à l'occasion de divers évènements: mariage, naissance, mise à l'honneur de personnalités, bénévoles et citoyens remarquables, remerciements divers, cadeau de départ en retraite...
- Cadeau de naissance à l'occasion d'une naissance au sein des membres du conseil municipal ou d'un employé communal,...
- Achats d'articles funéraires, gerbes et frais de publication d'annonces mortuaires en cas de décès d'un élu en cours de mandat ou non, d'un employé communal en activité ou en retraite ou d'une personne ayant oeuvré pour la collectivité,...
- Frais de repas ou de mission ne pouvant être rattachés à une réception organisée par la collectivité, ne se déroulant pas dans la cadre de fêtes, cérémonies, foires ou exposition et réglés directement à un prestataire,...
- Prestation de mise en page et d'impression du bulletin communal
- Prestation de numérisation des actes d'état civil
- Travaux de reliure des registres

ASSOCIATION	MONTANT
AFM TELETHON	35,00
AÏKIDO BISEL	200,00
AMICALE DONNEURS DE SANG	200,00
AMICALE LA VAILLANTE	200,00
APA APALIB	250,00
ASSOCIATION DES ECOLIERS	100,00
ASS LE SOUVENIR FRANCAIS	50,00
ASS LES AMIS DE LUPPACH	150,00
ASS SEPWAL	150,00
ASS MIEUX VIVRE A SAINT MORAND	150,00
ASS PREVENTION ROUTIERE	35,00
CARITAS SECOURS CATHOLIQUE	100,00
CHORALE SAINTE CECILE	200,00
CLUB VOSGIEN ALTKIRCH	200,00
COMITE RENOVATION EGLISE	500,00
COMITE GESTION MPT	1 200,00
CROIX ROUGE FRANCAISE	100,00
DELTA REVIE	50,00
ECOLA ALSACIENNE CHIENS GUIDES AVEUGLES	50,00
FC BISEL	1 930,00
FNACA SECTION DU SUNDGAU	50,00
JUDOKAS BISEL	1 000,00
JUDOKAS BISEL JEUNES LICENCIES	250,00
LE REVE D'ALEXIA	100,00
MARPA	150,00
UNION DEPARTEMENTALE SP	80,00
	7 480,00



6. Vote du budget primitif 2025 **Unanimité**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 076 893,51	1 076 893,51
Investissement	539 211,00	539 211,00
Total	1 616 104,51	1 616 104,51

le conseil adopte le budget primitif en reprenant les résultats suivants:

- 002 en recettes de fonctionnement557 773,51 €
- 001 en recettes d'investissement.....9 044,51 €

7. Amortissement de la participation aux dépenses d'investissement du SIS Riespach-Feldbach- Bisel (calculées au prorata de la population des 3 communes et qui doivent être amorties) **Unanimité**

Le conseil décide de fixer la durée d'amortissement à l an.

8.Délégation de décision expresse pour délivrer une autorisation de demande d'urbanisme déposée par le Maire ou un membre de sa famille — DP06803925E0004 Unanimité

Le conseil désigne Edouard Riff, 1er adjoint pour prendre la décision portant sur l’octroi ou le refus de cette autorisation d’urbanisme déposée le 4 mars 2025par Agence Climat Energie pour le compte de M. Sylvain Berbett pour l’installation de panneaux photovoltaïques.

9.Modification du poste de secrétaire de mairie par la création d'un poste permanent de secrétaire général de mairie Unanimité

Le conseil vote la création (comme la loi l’impose aux communes) à partir du 1er avril 2025, d’un emploi permanent de secrétaire général de mairie relevant du grade d’adjoint administratif principal de 1ère classe, à raison d’une durée hebdomadaire de service de 35 heures.

10. Protection Sociale Complémentaire Unanimité

Le conseil approuve l'accord collectif local prévoyance et la participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation prévoyance

11.Signature de la nouvelle convention territoriale globale à conclure avec la CAF Unanimité

Il vous est proposé d’autoriser le maire à signer cette convention pour une durée de 5 ans du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2029.

Décisions du Maire dans le cadre de ses délégations:

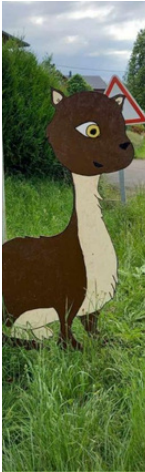
N° de dossier	Pétitionnaire	Décision	Date de signature	Nature des travaux	Adresse des travaux
DP06803924E0021	Berbett Sylvain	Favorable	22/10/2024	Panneaux photovoltaïques	13 rue des vergers
DP06803925E0001		Favorable avec prescriptions	20/12/2024	Clôture et portail	28 rue principale

Acceptation de chèque:

- 1 846,40 € de Groupama pour le remplacement d’un lampadaire rue Bellevue.



- 17 mai: journée citoyenne
- 8 juin: 100ème anniversaire de la construction de l’église
- 13 juin: kermesse de l’école
- 2 août: Tour d’Alsace
- 30 août: forum des Associations à Hirsingue
- 14 septembre: 2ème tournoi international d’échecs
- 21 septembre : 9ème balade gourmande



9ème balade gourmande
Nature et Patrimoine
sur un nouveau parcours
Bisel
21 septembre
8 et 12 km
03 89 25 64 69

3 haltes gourmandes
1 grand buffet à volonté

Tarifs avec gobelet
Adultes: 28 euros
Enfant - de 11 ans: 13 euros
Enfant - de 5 ans: 1 euro



Recherchons bénévoles pour la collecte pour la Ligue contre le Cancer qui se déroulera jusqu’au 15 avril.
S’adresser à la mairie ou à C. Eberhardt.

Le conseil s'informe:

***Les travaux à la MPT:** le carrelage du couloir (à la charge du Comité de Gestion) le WC handicapé, les leds dans les toilettes (à la charge de la commune) sont terminés. Les murs de l'entrée seront repeints par la commune. Il reste les WC hommes et femmes à terminer. La serrure de l'entrée sera remplacée.

***La commune ne signera pas le plan d'aménagement de la forêt** proposé par l'ONF tant que le problème du dicrane ne sera pas réglé.

***L'employé communal a replanté 250 arbres dans la parcelle 1.** Il procèdera aussi au dégagement des placeaux dans les parcelles 13, 14 et 15.

***Jeudi 13 mars, le maire et la secrétaire ont été reçu par le sous-préfet pour évoquer le problème de la mise aux normes PMR** (Personnes à mobilité réduite). La commune souhaite obtenir une dérogation le temps que le problème de l'école soit réglé.

***5 pièges à frelons acquis par la commune** ont été installés jeudi 20 mars.

***La commune participe à la mobilisation pour Cécile Kohler, retenue en Iran depuis 2022:** banderole, affiche et signature de la pétition.

***L'alambic** a été réparé suite à une fuite par M. Jean-Jacques Brand.

***Vente de l'école maternelle:** la commune a fait appel à un autre agent immobilier.

***La Poste: Laurent Lecornet est le Délégué Territorial du Haut-Rhin.**

-La poste emploie 1230 postiers dans le Haut-Rhin

-La connaissance du patrimoine par les postiers rendra plus cohérente la distribution du courrier.

-La boîte aux lettres doit être adaptée et le nom des occupants doit y figurer.

Caritas Alsace

L'antenne de CARITAS Hirsingue vous informe :

- Qu'elle accueille les personnes démunies ou en précarité
- Fait des aides alimentaires sous forme de colis ou de bon
- Délivre des bons carburants (sous conditions)
- Dans certains cas : aide à la scolarité

PERMANENCES A HIRSINGUE :

Tous les jeudis matin de 9h à 11h

1, place de l'église – maison des associations

PERMANENCES A WALDIGHOFFEN

1, place Jeanne d'Arc (à côté de la mairie)



TELEPHONE POUR LES 2 ANTENNES : 06.74.76.14.75



La collecte pour la Ligue contre le Cancer aura lieu jusqu'au 15 avril.

Faites bon accueil aux conseillers municipaux et aux bénévoles.

Compte-rendu de réunions:

1/03: réunion de l'Association des maires du Haut-Rhin

***Les zones d'artificialisation nettes:** la réduction des zones se fera en concertation des communes.

***La DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)** prévoit une augmentation de la part communale de 2,6% en fonctionnement et 5% en investissement.

4/03: réunion du conseil d'école

***A la rentrée 2025** la prévision des effectifs est de 70 élèves (78 en 2024)

***Les projets de classes:** théâtre, escalade, cirque, danse, vélo...

***Le budget du syndicat** est respecté et la coopérative finance les projets à l'aide de l'Association des Ecoliers.

5/03: réunion de la Brigade Verte à Dannemarie

-Les horaires d'intervention: appel en été de 8h à 23h et en hiver de 8h à 21h-.

-Le centre d'Altenach compte 48 communes adhérentes.

-en 2024, les interventions ont baissé de 7% (1454)

-La contribution des communes passera de 1,50 à 1,55 par habitant et par hectares/

-Le changement de tenues coûtera 11 000 euros.

-La destruction de moustique tigre est prise en charge par les communes, la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) et l'ARS (Agence régionale de la santé)

6/03: remise des prix aux sportifs de l'année dans le Sundgau au cinéma Palace à Altkirch.

La vainqueur est Yeliz Brand de Roppentzwiller, championne de duathlon.

18/03: réunion budgétaire à la Comcom Sundgau

***Les budgets eau, assainissement et gestion des déchets** sont en déficit.

Permis de construire et Déclaration de travaux

Avant tous travaux, renseignez-vous auprès de la mairie ou du PETR afin d'obtenir au préalable les autorisations d'urbanisme indispensables, en accord avec le règlement du PLU.

Ce que la maire peut et doit faire

-il doit signer les permis et les déclarations de travaux

-il les transmet au PETR à Altkirch qui valide ou pas les demandes suivant leur conformité au PLUI (Plan local d'urbanisme)

--> vous trouverez le plan d'urbanisme sur le site de la commune

--> *si le maire constate un problème dans la demande il contacte le demandeur pour lui signifier de se mettre en rapport avec le PETR.*

--> *Pour éviter tout malentendu, la commune fera appel à l'agent de la Comcom à la fin des travaux pour vérifier leur conformité.*

